



Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° DOSSIER :
8004957 H

NOUS CONTACTER :
Nous téléphoner :

3230 Service gratuit
+ prix appel

Nous écrire :
Caf de Seine et Marne
77024 MELUN CEDEX
Tous nos contacts sur caf.fr

771

Monsieur YOUNES SENASLI
19 AVENUE ANDRE MARIE AMPERE
77420 CHAMPS SUR MARNE

Le 17/04/2025

Le directeur de la Caf de Seine et Marne certifie que :

YOUNES SENASLI, né le 25/04/1999

a perçu les prestations suivantes pour le mois de **février 2025** :

PRESTATIONS	MONTANT
Prime d'activité ¹	203,63 €
1. Éléments de calcul de la prime d'activité :	
- Montant forfaitaire : 622,63 €	
- Montant de revenu d'activité pris en compte : 652,09 €	

QUOTIENT FAMILIAL

février 2025 : non disponible

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf de Seine et Marne.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17 « informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATPAI F 170420251957 490003 AL
COMMUN MAT 8004957 H -
PAGE 1/2 IDX B 1041101 V 771 -



8004957104110000000



Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° DOSSIER :
8004957 H

NOUS CONTACTER :

Nous téléphoner :

3230

Service gratuit
+ prix appel

Nous écrire :

Caf de Seine et Marne
77024 MELUN CEDEX

Tous nos contacts sur caf.fr

771

Monsieur YOUNES SENASLI
19 AVENUE ANDRE MARIE AMPERE
77420 CHAMPS SUR MARNE

Le 17/04/2025

Le directeur de la Caf de Seine et Marne certifie que :

YOUNES SENASLI, né le 25/04/1999

a perçu les prestations suivantes pour le mois de **mars 2025** :

PRESTATIONS

MONTANT

Prime d'activité ¹	203,63 €
-------------------------------	----------

1. Éléments de calcul de la prime d'activité :

- Montant forfaitaire : 622,63 €

- Montant de revenu d'activité pris en compte : 652,09 €

QUOTIENT FAMILIAL

mars 2025 : non disponible

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf de Seine et Marne.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17 « informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATPAI F 170420251957 490003 AL

COMMUN

PAGE 1/2

MAT 8004957 H -

IDX B 1041101 V 771 -



80049571041100000000